



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. JENNISSEN présente la pétition de A. Crocker, M. Church, K. Kawerski et autres personnes demandant au ministre de l'Énergie et des Mines d'envisager la remise immédiate de la somme de six millions de dollars prise de la Caisse de soutien aux localités minières.

Avec le consentement de l'Assemblée, est lue et reçue la pétition que M. JENNISSEN a présentée au nom de C. Souter, S. McDuff, P. Stadnick et autres personnes demandant au ministre de l'Énergie et des Mines d'envisager la remise immédiate de la somme de six millions de dollars prise de la Caisse de soutien aux localités minières.

Est lue et reçue la pétition que M. MARTINDALE a présentée au nom de R. Chester, J. Esguerra, D. Venoit et autres personnes demandant que le ministre de la Santé mette fin à la centralisation et à la privatisation des services alimentaires des hôpitaux de Winnipeg.

M. LAURENDEAU, *président du Comité des subsides*, présente le rapport du Comité pour le 4 mai 1998, que voici :

EN COMITÉ

Le Comité adopte les propositions suivantes :

6.1 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas QUARANTE-SIX MILLIONS SIX CENT CINQUANTE MILLE DOLLARS pour LES AVANTAGES SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES PAIEMENTS :

AVANTAGES SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET AUTRES PAIEMENTS..... 46 650 000,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1999.

17.1 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas QUATRE MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE-HUIT MILLE DOLLARS pour LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE :

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE 4 258 000,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1999.

Il est fait rapport de ces résolutions.

Le rapport est reçu, et le Comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau.

Avec le consentement de l'Assemblée, M. le *ministre* TOEWS dépose le projet de loi n^o 46 – *Loi sur les services correctionnels/The Correctional Services Act* –, lequel est lu une première fois.
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* TOEWS dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques aux fins que vise le projet de loi n^o 46.
(document parlementaire n^o 182)

Pendant la période des questions orales, M^{me} la *ministre* McINTOSH invoque le *Règlement* pour déclarer que la députée de St. James n'a pas posé de question et que, par conséquent, aucune réponse n'était nécessaire.

Après l'intervention de M. ASHTON sur le rappel au *Règlement*, la présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré afin de consulter le hansard.

Conformément au paragraphe 20(1) du *Règlement*, MM. DYCK, STRUTHERS, SVEINSON, ROBINSON et LAMOUREUX font des déclarations de députés.

L'Assemblée se forme en comité plénier afin d'examiner les crédits à accorder à Sa Majesté.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité.

La séance est levée à 18 h 2, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés à demain, à 13 h 30.

La présidente,

Louise DACQUAY